



Note d'analyse

Guinée Bissau : un sac de nœuds politico – institutionnel

Cette note d'analyse est rédigée dans le cadre d'une mission de contact en vue de la mise en œuvre d'un Programme de relance et d'accompagnement du dialogue politique en Guinée Bissau par l'Institut Gorée, en partenariat avec l'Ambassade du Canada au Sénégal à travers le Fond Canadien d'initiatives Locales (FCIL).

L'Institut Gorée : Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique est une institution panafricaine d'intérêt public basée au Sénégal dont la mission est d'œuvrer à l'avènement de sociétés paisibles et autosuffisantes en Afrique. Il compte à son actif plusieurs actions d'accompagnement du processus politique en Guinée Bissau. Le blocage du dialogue politique depuis 2015, malgré des élections présidentielle et législatives transparentes et régulières (2014) qui auguraient une gouvernance paisible, a déçu toutes les attentes. Beaucoup d'initiatives de facilitation et de médiation tant internes qu'externes ont été prises afin de contribuer à une relance du processus politique Bissau guinéen et sont restées infructueuses. Le communiqué officiel de la CEDEAO lors de son dernier sommet à Abuja (16 décembre 2017) fixait un délai d'un mois au-delà duquel des sanctions seront prises s'il n'y a pas d'avancées relativement aux Accords de Conakry signés par les parties prenantes essentielles au processus politique en Guinée Bissau, le 10 octobre 2016 en République de Guinée, sous le leadership du Président Alpha Condé. Pour la CEDEAO comme du reste la communauté internationale, l'Accord de Conakry demeure toujours la meilleure solution pour sortir de l'impasse politique. Le blocage politique est à lire à l'aune de plusieurs facteurs qu'il convient d'analyser afin de mieux en comprendre les ressorts conjoncturels et structurels.

PAIGC la clef de l'énigme Guinée Bissau : «Quando o PAIGC vai, a Guiné Bissau vai - Quand le PAIGC va, la Guinée Bissau va »

Le Parti do Africano da Independência da Guiné e Cabo Verde – Parti Africain de l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) est créé en 1956 avec des appuis externes et sous le leadership de Amilcar Cabral. Son émergence fut facilitée par le contexte de la vague de décolonisation des années 60 face aux résistances de l'ancien colonisateur qu'est le Portugal d'octroyer l'indépendance à ses colonies, notamment la Guinée Bissau et le Cap Vert. C'est ainsi qu'en 1963, le PAIGC déclencha l'une des plus longues guerres de libération que le continent africain ait connu. Il convient de rappeler que durant cette période, plusieurs partis et formations politiques (à dimension nationale mais également sous régionale) ont cohabité en Guinée Bissau pour la libération des anciennes colonies portugaises. Le PAIGC doit son rayonnement et son succès à des soutiens externes (Cuba, URSS, République de Guinée) mais surtout au leadership, au charisme et au génie de Amilcar Cabral. Le parti a cristallisé, au moment de son essor, toutes les oppositions et velléités indépendantistes, arrivant ainsi à transcender tous les clivages susceptibles de diviser les colonies. La grève des dockers et marins du port de Bissau en Aout 1959, violemment réprimée par l'armée portugaise, massacrant 40 marins, sera l'élément

déclencheur, poussant le PAIGC à prendre la voie de la lutte armée, de la clandestinité et de la guerre d'indépendance.

La suprématie construite et acquise par le PAIGC intrinsèquement liée à l'Histoire politique de la Guinée Bissau ne faiblira pas au fil de la réalisation du projet politique du pays. Il est très important de mentionner que la première loi fondamentale de la Guinée Bissau consacrera des passages (dans son Préambule) au PAIGC en tant que parti libérateur, ce qui transforme de fait, un élément conjoncturel à tout système politique (le parti politique) en un instrument structurel impactant durablement la vie politique et institutionnelle de la Guinée Bissau. Le concept de « Parti-Etat » prend ici tout son sens.

Dans le même ordre d'idées, une mise en perspective historique permet de constater les liens étroits entre le PAIGC et l'armée en ce qu'il fut le premier groupe à mettre entre les mains des guinéens des instruments de tuerie, une stratégie légitimée alors par le mouvement de libération nationale. Les prémisses d'une armée peu républicaine, sans aucune formation académique ni militaire vont apparaître à partir de ce moment.

De même, du fait de son implication aux premières lignes de la lutte de libération, le parti a su de construire une légitimité historique et être un parti de masse, réussissant à mobiliser autour de sa cause toutes les franges de la population Bissau guinéenne. Tout compte fait, le PAIGC reste un héritage lourd qui jusqu'à présent influence, oriente, rythme la trajectoire politique, économique, sociale de la Guinée Bissau.

Jusqu'à la réforme constitutionnelle de 1991, consécutive au Discours historique de la Baule, les Constitutions successives de Guinée Bissau conféraient au PAIGC une suprématie dans l'espace public. Il était, sans aucun abus de langage un « Parti-Etat ». La Constitution de 1984 et même celle précédente accordaient, dans leurs Préambules une place de choix au PAIGC. L'Article 04 de la Constitution de 1984 stipulait que « En République de Guinée-Bissau, le Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) est la force politique dirigeante de la société et de l'État. » et à son Article 59, elle conférait aux membres du Bureau politique du PAIGC, au même titre que les membres du gouvernement non députés, la capacité de siéger et de prendre la parole dans les réunions plénières de l'Assemblée nationale populaire. Ces illustrations ne sont pas exhaustives. Ainsi, il est évident que la stabilité interne du PAIGC impactera la stabilité du pays et les luttes intestines du parti irradieront sans conteste les institutions de l'État. Cette donne n'a pas réellement évolué quels que soient par ailleurs le contexte consécutif à la dernière vague de démocratisation, les orientations politiques et institutionnelles et quel que soit le projet politique. Cette situation est corroborée par le fait que la plupart des acteurs consultés imputent aujourd'hui le blocage politique du pays aux luttes intestines du PAIGC.

Réforme du secteur de la sécurité poussive : « le loup rôde toujours autour de la bergerie »

La réforme du secteur de sécurité se définit « comme la transformation du système de sécurité avec ses acteurs (y compris leurs rôles, responsabilités et actions) qui unissent leurs efforts pour une gestion et un fonctionnement plus respectueux des normes démocratiques et des principes de bonne gestion des affaires publiques, contribuant à l'efficacité du dispositif en matière de sécurité »¹ La définition est dite étroite lorsqu'elle limite les acteurs aux institutions et organisations étatiques chargées de la défense contre les menaces à la sécurité de l'État, qu'elles soient internes et externes ; elle est large lorsqu'elle inclut tous ceux qui, statutairement ou de facto, interviennent ou devraient intervenir dans la sécurité². Précisons que la RSS amorcée en Guinée Bissau l'a été à l'aune de la définition dite large de la RSS.

1 Définition du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (CAD/OCDE, voir « Réforme des Systèmes de Sécurité et Gouvernance », Principes et Bonnes Pratiques, OCDE, 2005, 1ère Edition, p. 82)

2 Ibid.

L'armée Bissau Guinéenne est l'héritière immédiate des troupes combattantes de la libération (clandestinité et guérilla), elle en conservera les réflexes et les travers. Durant la lutte pour l'indépendance de la Guinée Bissau, l'écrasante majorité des militaires, y compris ceux qui recevront des grades d'officiers n'avaient reçu qu'une initiation pratique au maniement des armes dans le maquis. Ceci d'ailleurs leur confèrera plus tard à l'indépendance une certaine légitimité historique dont ils se prévalent jusqu'à présent. Comme mentionné précédemment, les orientations politiques et idéologiques du PAIGC ont un impact sur la situation de l'armée Bissau guinéenne, depuis les indépendances jusqu'à présent. Les instabilités politiques connues par la Guinée Bissau ne sont pas indissociables de la nature de l'armée Bissau Guinéenne mais également des luttes intestines du PAIGC. Ceci a fait constater à nombre d'observateurs les relations « incestueuses » existant entre la sphère politique et l'armée. Les liens tissés depuis de longues années entre le principal parti politique — le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) — et l'armée ont donné à celle-ci les moyens d'imposer sa volonté depuis des dizaines d'années selon Laurent Correau journaliste à Radio France Internationale.

De même, depuis quelques années, la Guinée-Bissau est devenue une plaque tournante de la contrebande de cocaïne qui arrive d'Amérique latine à destination de l'Europe. De nombreux observateurs estimaient, il y a quelques années, que les problèmes au sein de l'armée reflétaient l'influence croissante du trafic des stupéfiants et du crime transnational organisé à l'intérieur des différents organismes publics. Plusieurs officiers supérieurs étaient ainsi soupçonnés de participer au commerce de la drogue³.

Une évaluation de l'Union européenne, avant l'amorce de la Réforme du secteur de la défense et de la sécurité en 2008, informait que l'armée compte 4 458 hommes, dont un nombre démesuré d'officiers, 1800 au total. En fait, le nombre total de militaires serait d'environ 10000 hommes, en comptant les anciens combattants. Cette situation, mettant en scène l'armée comme partie prenante essentielle dans l'instabilité politique de la Guinée Bissau depuis son accession à la souveraineté populaire (coups d'Etat militaire en 1980, 1986, 2003, guerre civile 1998/1999, assassinat d'un Président de la République, et de hauts fonctionnaires et coup d'Etat 2012) motivera l'amorce de la Réforme du secteur de la sécurité. La mission, lancée officiellement en juin 2008 pour une durée initiale de douze mois, a été portée à vingt-huit mois, la dernière prorogation prenant fin le 30 septembre 2010, date à laquelle la mission a été clôturée. La mission a conseillé et assisté les autorités locales en matière de RSS afin de contribuer à créer les conditions propices à la mise en œuvre du document de stratégie nationale de RSS (approuvé par l'Assemblée nationale le 23 janvier 2008), en étroite coopération avec l'UE et d'autres acteurs internationaux et bilatéraux, et ce afin de faciliter l'engagement ultérieur des bailleurs de fonds. La mission visait tout particulièrement à rendre opérationnelle la stratégie nationale de RSS en contribuant à l'élaboration de plans d'exécution détaillés pour réduire les effectifs et restructurer les forces armées et de sécurité. La mission a contribué également à la définition et à l'articulation des besoins en termes de renforcement des capacités, y compris la formation et l'équipement, et facilité l'engagement ultérieur des bailleurs de fonds. L'Assemblée nationale de la Guinée-Bissau a approuvé en mai 2010 une série de lois sur la réforme du secteur de la sécurité, parmi lesquelles les lois organiques sur la Garde nationale et sur la Police chargée du maintien de l'ordre ainsi que la loi fondamentale concernant les forces armées, qui étaient considérées comme essentielles pour le lancement de la phase de mise en œuvre du processus de RSS. Ainsi donc, l'on peut dire qu'un cadre juridique existe, permettant l'encadrement et la mise en œuvre de politiques publiques cohérentes de défense et de sécurité en Guinée Bissau. Toutefois, cette dynamique fut freinée par une mutinerie au sein de l'armée et surtout par la promotion général Antonio Indjai, responsable de cette mutinerie (du

3 <http://www.un.org/africarenewal/fr/a-la-une/guinee-bissau-la-reforme-de-l-armee-a-la-croisee-des-chemins>

1^{er} avril 2010), au poste de chef d'Etat-major des armées, ce qui constituait un revers pour le processus de consolidation de la paix et de la démocratie en Guinée Bissau⁴.

Le coup d'Etat de 2012 informe sur les véritables limites de la RSS et renseigne à suffisance sur l'option de l'armée Bissau Guinéenne de demeurer les « Forces armées révolutionnaires du Peuple » à la place de « Forces armées républicaines ». L'inaboutissement de la RSS et son blocage aujourd'hui sont dus au fait que des conditions purement financières sont posées par les acteurs concernés et qui ne sont pas en mesure d'être remplies par les partenaires financiers (Budget : 200 millions dollars pour la période 2012-2018). Cette donne est à percevoir comme un élément contribuant à fragiliser la situation politique et institutionnelle de la Guinée Bissau si l'on sait que l'armée a toujours été, dans l'Histoire politique de la Guinée Bissau, au centre des enjeux de pouvoir.

Certains observateurs avertis lient le silence de l'armée dans ce conflit politique à la présence de la mission de la CEDEAO en Guinée Bissau (ECOMIB). Pour rappel, l'ECOMIB a été déployée en mai 2012 dans le but d'aider à sécuriser le processus de transition politique, s'occupant notamment de la protection des personnalités et des édifices publics. Dans un contexte de retrait progressif programmé de l'ECOMIB, le spectre d'une implication de l'armée dans le champ politique devient de plus en plus réelle.

Le système politique Bissau guinéen : héritage colonial inapprivoisé ou faux jeu des acteurs ?

Maurice Duverger est l'auteur ayant, le premier, formulé le semi-présidentialisme comme type de régime distinct. Le régime semi-présidentiel peut se définir par les critères suivants :

- un chef d'État élu au suffrage universel direct,
- un chef d'État ayant des prérogatives propres,
- et un gouvernement responsable devant le parlement¹.

Les responsabilités sont donc partagées entre le chef du gouvernement et le chef de l'État, un partage qui peut varier selon les Constitutions des pays⁵

D'emblée, nous pouvons affirmer que le type de régime opté par la Guinée Bissau procède d'un héritage colonial (régime hérité du Portugal). La loi fondamentale de la Guinée Bissau, en vigueur depuis la réforme institutionnelle de 1991 consacre la séparation des pouvoirs. Le Président de la République est élu aux suffrages universels directs, nomme le Premier ministre qui est lui chef du Gouvernement et choisi par le parti majoritaire à l'Assemblée nationale populaire, devant laquelle il est responsable. Il détermine et conduit la politique de la Nation et n'a qu'un devoir d'information vis à vis du Président de la République. Le Président de la République quant à lui « inaugure les chrysanthèmes » car ne détenant qu'un pouvoir symbolique, même si la Constitution, en son Article 62 stipule que « Le président de la République est le chef de l'État, symbole de l'unité, garant dès l'indépendance et la Constitution et le commandant suprême des Forces Armées » ; et en son Article 62 lui donne aussi le pouvoir de destituer l'Assemblée nationale populaire, prérogatives qui ne fut exercée qu'une seule fois dans l'Histoire politique de la Guinée Bissau, par le Président Kumba Yalla. Ainsi donc, ce bicéphalisme est source de réelles tensions si les acteurs faussent le jeu du respect de la Constitution et de l'élégance démocratique. La situation de blocage politique et institutionnel que traverse actuellement la Guinée Bissau pourrait s'expliquer dans une certaine mesure, par le choix de ce type de régime semi-présidentiel dans un contexte Bissau guinéen caractérisé par un lourd passif, du point de vue de son Histoire politique et dans un contexte africain avec une tendance à

4 http://www.eeas.europa.eu/archives/csdp/missions-and-operations/eu-ssr-guinea-bissau/pdf/01102010_factsheet_eu-ssr-guinea-bissau_fr.pdf

5 https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gime_semi-pr%C3%A9sidentiel

« hyperprésidentialisme », au « macro céphalisme » présidentiel, ceci au grand mépris des dispositions constitutionnelles.

Pour rappel, dans ce régime semi présidentiel, le Premier ministre est issu de la majorité parlementaire, il est nommé par le Président de la République sur proposition de cette majorité parlementaire. Ceci aura des implications importantes du point de vue de la stabilité institutionnelle par la suite en Guinée Bissau.

Le général De Gaulle disait : « une Constitution c'est un esprit, une pratique et des institutions ». L'esprit d'une Constitution permet de pouvoir caractériser le type de régime ainsi visé. Cependant c'est dans la pratique que l'esprit se concrétise et est matérialisé par les institutions édifiées à cet effet. Cependant, quelle que soit la qualité de l'esprit, l'opérationnalité d'une Constitution dépend fortement du jeu des acteurs. En Guinée Bissau, les acteurs politiques essentiels ont démontré implicitement, à travers ce blocage politique et institutionnel, des limites quant à leurs capacités de négociation et de collaboration pour l'effectivité du régime semi présidentiel ainsi ébauché à travers la Constitution. Il est important de mettre en lien entre le type de régime opté par la Guinée Bissau et l'instabilité politique récurrente voire la faiblesse des institutions étatiques. Les difficultés persistantes entre le parti au pouvoir et le Président de la République pourraient trouver solutions dans la révision de la Constitution. Il faudra travailler au niveau national avec l'aide de la CEDEAO et des institutions internationales dans le but de surmonter la polarisation et réformer le système politique Bissau guinéen afin qu'il soit plus équilibré garant de la paix, la stabilité et la transparence.

Le Congrès du PAIGC de Cacheu et ses conséquences : source actuelle de tous les maux ?

Comme démontré précédemment, les instabilités du PAIGC se transfèrent au niveau de l'Etat comme un système de vases communicant, ceci du fait des liens historiques étroits qui existent entre les deux entités. L'on pourrait légitimement se demander si le PAIGC n'est pas le « mal congénital » de l'Etat Bissau guinéen ?

Les difficultés actuelles rencontrées, en outre des faits historiques et structurels relevés qui interagissent et s'enrichissent mutuellement, sont à lier aux conséquences du Congrès du PAIGC de Cacheu en 2014. Cacheu, une ville côtière de Guinée-Bissau, située sur la rive gauche du Rio Cacheu, à l'extrémité nord-ouest du pays a abrité le Congrès du parti en 2014 à l'issue duquel ses instances ont été renouvelées. Soit dit en passant, la tenue régulière de Congrès du parti renseigne sur la vitalité de ce dernier, toutefois avec des limites évidentes, causes de la division actuelle. En effet, la nomination de Domingo Simoes Pereira en tant que Président du PAIGC à l'issue de ce Congrès de Cacheu n'a pas été sans conséquences car la tendance dirigée par Braima Camara, candidat malheureux à la Présidence du parti n'a pas rallié à la cause commune du parti qui a porté son choix sur Domingo Simoes Pereira. Une « purge » fut effectuée par l'aile dirigeante qui exclura ainsi les militants soupçonnés proches de la tendance Braima Camara de toutes les instances du parti (Bureau politique, Comité directeur, etc.). De même, une bonne partie d'entre eux sera également exclue des investitures en vue des élections législatives de 2014, au mépris des statuts du parti. Par conséquent, les ambitions prêtées à Braima Camara de présider aux destinées de l'Assemblée nationale populaire ne pourront ainsi se réaliser. Tout compte fait, l'on peut dire qu'un « nettoyage » est fait des proches de Braima Camara du parti mais également des instances de décision.

En 2014, le candidat investi par le PAIGC à l'élection présidentielle (José Mario Vaz) sortira vainqueur et lors des élections législatives, le PAIGC détiendra une majorité à l'Assemblée nationale avec 57 députés sur un total de 102. La 2^{ème} force parlementaire est le Parti de la rénovation sociale (PRS) fondé par l'ancien président Kumba Yala avec 41 députés. Suivront ensuite le Parti de la convergence démocratique (2 sièges), l'Union pour le changement (1 siège) et le Parti de la nouvelle démocratie (1 siège).

Plusieurs faits importants sont à relever comme accélérant les tensions au sommet de l'Etat entre 2014 et 2015, notamment entre le Président José Mario Vaz et le Premier ministre Domingo Simoes Pereira, causant le non fonctionnement de l'Assemblée nationale depuis trois (03) ans :

- La décision du Président Vaz de se séparer de Domingo Simoes Pereira en poste après 14 mois de « cohabitation », arguant d'une crise de confiance au sommet de l'État.
- Le Président de la République destituant le 1^{er} ministre Domingo Simoes Pereira et rejetant le choix maintenu du parti de nomination de ce dernier
- La non présentation du Programme de gouvernement porté par le Premier ministre Carlos Correia (du PAIGC) au niveau du Comité central du parti, tel que stipulé par le Règlement intérieur du parti causant son rejet par un groupe de 15 députés du PAIGC (dissidents du Congrès de Cacheu) ayant fait une jonction avec l'opposition parlementaire (42 députés du PRS). Ceci fera ainsi basculer la réalité de la majorité au sein de l'Assemblée nationale. Ce blocage sera la cause de la destitution du Gouvernement de Carlos Correia.
- Le rapprochement du groupe des 15 députés du PAIGC au Président de la République dont la rupture avec l'aile dirigeante du PAIGC se fait remarquer.
- L'exclusion des 15 députés du parti et de l'Assemblée nationale par le PAIGC, exclusion qui sera cassée par la Cour suprême demandant leur réintégration au sein de l'Assemblée nationale populaire
- Une succession de Premiers ministres dont les choix sont des fois non consensuelles ou sont le résultat d'une « cohabitation » difficile au sommet de l'Etat (Baciro Dja, Carlos Correia, Umaru Cissoko Embaló).

Cette situation de blocage irradiera tous les autres secteurs de la vie politique, économique et social Bissau guinéenne : choix du président de la Chambre de commerce et du président de la Fédération de football problématiques du fait de la transposition des tensions politiques dans ces secteurs.

Enfin notons l'impact éventuel d'une telle situation de blocage de l'Assemblée nationale populaire (ANP) sur le processus électoral si l'on sait que le choix du Président de la Commission nationale électorale est une prérogative de la plénière de l'Assemblée nationale à la majorité des 2/3 des députés. Pour rappel, suite à la démission du Président de la CNE, le poste est aujourd'hui vacant dans un contexte pré-électoral (élections législatives en mai 2018). Le blocage de la plénière de l'ANP, ainsi que les jeux de majorité avec la dissidence des 15 députés du PAIGC, se coalisant avec le PRS rendent hypothétique le choix d'un président de la CNE de consensus pour une organisation optimale des élections législatives et respectant le calendrier républicain (Elections législatives en 2018 et Election présidentielle en 2019). Rappelons que pour certains observateurs, la seule voie de sortie de la crise actuelle serait la tenue d'élections législatives sur la base du calendrier républicain et donc le renouvellement régulier de l'ANP par la voie des urnes.

Les luttes intestines du PAIGC, le jeu des acteurs ainsi que des divergences qualifiées de purement émotionnelles entre le Président José Mario Vaz et Domingo Simoes Pereira (soutenu par le Bureau politique du parti) seront la cause d'un blocage politico - institutionnel durable malgré plusieurs initiatives de facilitation et de médiation politique.

Le déroulement cahoteux de la facilitation du dialogue politique : les médiations, facilitations et Accords en difficulté

Le processus politique Bissau guinéen a, depuis son amorce, mobilisé la communauté internationale du fait d'une internationalisation des enjeux mais également de risques d'une instabilité sous régionale si des solutions ne sont pas proposées. Dès le début des tensions au niveau de l'exécutif Bissau guinéen, avec le mandat de la CEDEAO, l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo fut désigné en tant qu'Envoyé spécial du conflit politique. Grâce à cette médiation, la crise politique qui a laissé le pays

sans gouvernement pendant 37 jours fut débloquée pacifiquement, cependant c'était sans compter sur d'autres facteurs (institutionnels, politiques) qui ressurgiront et relanceront la crise politique.

Au plan interne, il convient de relever des initiatives portées par des groupes, mandatés par les parties prenantes, notamment l'exécutif, qui peuvent être perçues comme des modes endogènes de résolution du conflit Bissau guinéen :

- Le Groupe des femmes médiatrices (composé de 10 membres de divers horizons de la vie publique Bissau guinéenne) qui a rencontré toutes les parties prenantes et produit un rapport avec des recommandations. La mise en œuvre des recommandations est suspendue à la décision du Président de la République José Mario Vaz d'y donner une suite.
- Le Groupe des religieux (musulmans, catholiques et évangélistes), tripartite et paritaire a aussi été chargé d'une mission de médiation par le Président de la République. Ce groupe a mené des consultations et a rencontré toutes les parties prenantes au blocage politique, le rapport produit est transmis au Président Vaz. Une position de repli est observée actuellement par ce groupe qui n'a pas vu une évolution de la situation de blocage.

Au plan sous régional on note également des initiatives souvent au sommet ayant abouti à des Accords :

- L'Accord de Bissau : sous la houlette de la CEDEAO, une mission présidentielle fut entreprise en Septembre 2016 à l'issue de laquelle l'« Accord pour une sortie de crise politique en Guinée Bissau » fut signée. Il est une feuille de route de sortie de crise en 6 points : dialogue inclusif de toutes les parties prenantes intégrant les 15 dissidents du PAIGC, formation d'un gouvernement d'ouverture, inclusif, l'amorce de réformes institutionnelles et constitutionnelles en profondeur, mise en œuvre du Programme de réforme de défense et de sécurité, la démobilisation de l'ECOMIB dans un délai de 06 mois.
- L'Accord de Conakry qui est la suite logique de l'Accord de Bissau, à l'invitation du Médiateur mandaté par la CEDEAO, le Président Alpha Condé. Il s'agit d'un Accord qui est plus détaillé et qui statue sur les points de blocage du dialogue politique, les mêmes que ceux de l'Accord de Bissau. Le principal point à noter, ayant un effet immédiat sur le dénouement du blocage et pouvant impacter la réalisation des autres points de l'Accord est le choix à porter sur un Premier ministre de consensus devant diriger le gouvernement jusqu'aux élections législatives de 2018. Plusieurs mois après la signature de l'Accord, il convient de dire que les différents points soulevés ne sont pas réalisés.

Le dernier sommet de la CEDEAO (décembre 2017) a, face au blocage politique et les difficultés de mise en œuvre de l'Accords de Conakry, fixé un ultimatum pour le respect des points de l'Accord de Conakry. Ainsi donc des sanctions sont à entrevoir.

Investir davantage sur l'unification et la responsabilisation de la société civile en Guinée Bissau

La Guinée Bissau manque d'institutions démocratiques et efficaces, de citoyens ouverts et informés, d'entreprises prospères et transparentes. C'est dire qu'il y a un fort besoin de constituer une masse critique d'acteurs sociaux dynamiques capables d'insuffler des processus de transformations sociales positives. Pour cela, il est important de travailler à l'émergence d'une véritable société indépendante, engagée et professionnelle. En effet, les crises politiques et institutionnelles persistantes en Guinée Bissau ont été aussi marquées par l'absence d'un cadre de dialogue inclusif et constructif où les citoyens notamment les organisations de la société civile peuvent exprimer leurs préoccupations. Certes, les organisations de la société civile Bissau guinéennes contribuent à l'effort de consolidation

de la paix mais il faut noter l'inexistence d'une synergie citoyenne pour la paix et la stabilité en Guinée Bissau portée par l'ensemble des organisations de la société civile afin de travailler de manière inclusive et coordonnée sur les questions d'intérêt national. Après tout, le consensus national ou la cohésion sociale ne doit pas seulement se limiter à des accords ne concernant qu'une élite politique souvent très soucieuse de ses propres intérêts. C'est dire que la société civile Bissau guinéenne doit davantage être appuyée dans le développement des capacités de dialogue et de plaider, de suivi des politiques publiques, de coordination inclusive pour la résolution des crises. Le manque de compétences, de capacités et de synergie fait que les organisations de la société civile sont souvent l'objet de manipulation des politiques impactant leur crédibilité. Un cadre de dialogue multi acteurs et inclusif permettrait aux citoyens d'exprimer leurs intérêts aux décideurs, d'harmoniser leurs stratégies d'intervention et de plaider, de participer activement au processus de facilitation du dialogue politique, aux réformes et au processus de réconciliation nationale. La nécessaire mise en place d'une Synergie citoyenne pour la paix et la stabilité regroupant tous les acteurs de la société civile au niveau local et national permettrait ainsi un engagement et une appropriation plus coordonné des initiatives de transformations socio-politiques.

Conclusion

La Guinée Bissau est encore une fois face à son destin. La situation de blocage politique actuelle est la manifestation d'une succession de crises politiques et institutionnelles aux bases historiques, remontant à l'époque coloniale mais également aux moyens par lesquels le pays a accédé à la souveraineté populaire. Par ailleurs, les solutions proposées de corrections des travers se logeant dans la gestion du pays n'ont pas été en profondeur et ont toujours été le fruit de négociations autour d'intérêts claniques et personnels, bref, que des palliatifs face à des maux profonds, à un traumatisme historique causé par la colonisation, la lutte pour l'indépendance et également la gestion catastrophique du pouvoir par les acteurs politiques et l'armée. De même, l'approche des élections législatives (2018) et présidentielle (2019) complexifie davantage la situation où un état d'esprit du dilatoire est ambiant, avec un espoir de clarification du jeu grâce aux verdicts des urnes. Il convient de dire que l'élection est un segment du processus politique dont la qualité influera nécessairement sur la qualité de la gestion, de l'organisation et de la supervision de tout processus électoral.

Par ailleurs, les causes du blocage actuel sont pluri dimensionnelles : le politique et l'économique s'imbriquant et s'enrichissant mutuellement, alimentant le conflit. Dans un contexte de foisonnement des défis sécuritaires en Afrique de l'Ouest, notamment, de décision de retrait progressif des forces de l'ECOMIB, la Guinée Bissau fait face à une situation fragile et très volatile. L'Accord de Conakry, quoique jugés à tort ou à raison perfectibles et mal gérés, constituent une voie de sortie de crise à condition d'avoir un engagement et une appropriation nationale. Autrement, les risques d'un basculement dans une situation de blocage constitutionnel et institutionnel durable pointent à l'horizon. Les pressions de la communauté internationale, mais surtout de la CEDEAO constituent des facteurs accélérateurs, rendant la situation volatile et très évolutive. Enfin, dépassé le cap de la réalisation de l'Accord de Conakry, des approches sortant des sentiers battus de la résolution classique des conflits sont à inventer car face à une situation aussi durablement instable en Guinée Bissau, des solutions inédites, de fond sont à explorer. Enfin, pour un Etat Bissau guinéen démocratique et efficace, des institutions stables, il importe d'investir davantage sur la société civile par le développement des capacités, leur responsabilisation et la mise sur pied d'une Synergie citoyenne pour la paix et la stabilité en Guinée Bissau. Cette Synergie serait l'espace de dialogue inclusif et multi acteurs pour résoudre les fractures politiques fortement ancrés, stabiliser et unifier durablement la Guinée Bissau.

Bibliographie

Stabilité institutionnelle et Sécurité humaine, Gorée Institute, 2012, Dakar, 362 pages

La Stabilité démocratique : une solution à la consolidation de la paix ?, Gorée Institute, Dakar, 2014, 383 pages

Liens utiles

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gime_semi-pr%C3%A9sidentiel

http://www.eeas.europa.eu/archives/csdp/missions-and-operations/eu-ssr-guinea-bissau/pdf/01102010_factsheet_eu-ssr-guinea-bissau_fr.pdf

<http://www.un.org/africarenewal/fr/a-la-une/guinee-bissau-la-reforme-de-l-armee-a-la-croisee-des-chemins>